

TOURAINES PROPRES

COMPTE-RENDU COMITE SYNDICAL DU LE 14 MARS 2018, A 18H00, A LA FERME MARSIN A CHAMBRAY-LES- TOURS.

ETAIENT PRESENTS : M. GALLIOT, Président

M. DATTEE, TRYSTRAM Vice-Présidents

Mmes CHAILLEUX, LEMARIE (suppléante de M. Massot), PLOQUIN,

MM. AVENET, CARREAU, HUREL, MASSARD, VALLEE, VANNIER (suppléant de M. Loïc Babary)

ABSENTS EXCUSES:

Mmes SCHALK-PETITOT

MM., BABARY Loïc, CLEMOT, DELETANG, DOURTHE, FENET, HAMON, HOULARD, JOUZEAU, MARAIS, MASSOT, OFFRE, UHART

M. BREGEGERE, Trésor Public

Mme AROCHE, Touraine Propre

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Touraine Propre : M. Fraillon

M. Hurel est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Comité Syndical du 19 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

I- BILAN 2017

JL GALLIOT présente le bilan d'activités 2017 résumé dans un document joint à la convocation. Il remercie les services et ses collègues du travail accompli.

II – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

Le Président commente le projet d'orientations budgétaires 2018 qui ne prévoit pas d'augmentation des cotisations (document joint).

Le plan d'action proposé par le bureau prévoit notamment une réflexion sur l'organisation des filières ressourceries-recycleries.

M. TRYSTRAM indique qu'un projet est à l'étude sur le pôle Tri -Tout de la CC Gâtine Choisilles – Pays de Racan. Une étude est en cours sur le Blérois.

Le syndicat Valdem a initié un projet avec des magasins très bien achalandés.

Le Président souhaite que ces initiatives soient analysées (ex : SYMEVAD). Les modèles économiques doivent être appréciés pour vérifier les possibilités d'éventuels transferts.

La « professionnalisation » de la filière pourrait contribuer à la reconversion de sites menacés de fermeture (ex : centres de tri).

Un concept reste à inventer (exemple : proposition COVED sur les déchetteries du futur avec pôle de services).

A l'issue de ces échanges, le Comité Syndical prend acte du débat d'orientation budgétaire et valide les propositions formulées.

III – STAGIAIRE

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le recrutement d'un(e) stagiaire pour une période de 3 mois.

Issu(e) des formations en 2^{ème} année de DUT Génie de l'Environnement, ce (cette) stagiaire, encadré par les agents de Touraine Propre, sera conduit à travailler sur la mise à jour des supports de communication du syndicat.

IV – PARTICIPATION 2018

Suite au débat d'orientations budgétaires, il est proposé de maintenir la cotisation 2018 à 0,40 € par habitant.

Le Comité Syndical approuve cette proposition à l'unanimité qui sera votée lors du budget 2018.

V – SUBVENTION ANTILLES

La Fondation de France a adressé un courrier pour remercier le syndicat du don effectué en faveur des sinistrés des Antilles.

Il est donné lecture de ce message et des actions conduites avec les sommes collectées.

VI – CENTRE DE TRI INTERDEPARTEMENTAL

Le comité de pilotage s'est réuni le 23 février pour étudier les projets de statut de la future SPL.

Le périmètre définitif de la SPL évolue avec le départ de certaines communautés de communes vers un éventuel centre de tri à l'étude dans le Loiret.

Les bureaux d'études ont également présenté les premières ébauches de « Business plan » et les participations au capital de la SPL.

Les intercommunalités vont être consultées sur ces propositions.

Le terrain a été acquis par Tours Métropole Val Loire pour un montant de 3 200 000 €.

CITEO qui assiste aux réunions du comité de pilotage pourrait subventionner le projet à hauteur de 700 000 €.

Mais les collectivités voient leurs dotations diminuer en l'attente de l'extension des consignes de tri.

L'ADEME n'a pas encore fixé le montant des aides éventuelles mais vient d'annoncer une subvention de 20 232 € pour l'étude.

Le projet est donc bien engagé. Les appels d'offres pourraient être lancés en 2019.

VII – QUESTIONS DIVERSES

- **TROPHEES TOURAINE PROPRE 2018 :**

La cérémonie habituelle a dû être reportée suite à l'annonce des visites du Président de la République et du Président du Sénat.

Une nouvelle date doit être recherchée.

- **EMMAÛS :**

Un accord était intervenu au niveau départemental pour couvrir les déficits de l'association Emmaüs qui collecte les déchets non recyclables à évacuer en centre de stockage.

Tours Métropole Val de Loire servait d'intermédiaire avec les communautés de communes pour le règlement de ces soutiens.

Mais plusieurs territoires ne participent plus à ces financements.

Il est fait observer que les compagnons d'Emmaüs sont de plus en plus sélectifs dans la collecte des dons.

Les adhérents de Touraine Propre vont donc être sollicités pour attribuer des participations.

- **USINE DE VALORISATION :**

Tours Métropole Val de Loire a lancé un appel d'offre pour la conception, réalisation, exploitation d'une usine de valorisation des déchets résiduels.

Les candidats amenés à concourir seront retenus le 21 mars pour le choix d'un prestataire en fin d'année.

A ce jour, il n'existe aucune certitude quant aux réponses des groupes, les technologies, les tonnages.

Un dialogue « compétitif » permettra d'analyser les propositions les plus pertinentes pour le territoire.

Des informations catastrophistes et mensongères sont diffusées au Nord de l'agglomération par des riverains du site d'accueil pressenti (Les Gaudières).

Ces mouvements de contestation irrationnels sont bien connus (ex : centre de Tri Passenaud à Notre- Dame d'Oé en 2000-2001).

Tours Métropole Val de Loire va engager un programme de communication.

Il sera notamment proposé la constitution d'un comité d'usagers qui serait informé de l'évolution du dossier en toute transparence.

- **COLLECTE DE BIODECHETS :**

Les opposants à la construction d'une usine de valorisation affirment que la solution alternative résulterait de la collecte sélective de la matière organique des OM résiduelles. Les collectivités territoriales n'auraient aucune raison de s'opposer à cette démarche si elle s'avérait efficace.

Or, aucune agglomération importante n'a fait la preuve de la pertinence de ce type de collecte.

Les résultats obtenus à Paris sur 2 arrondissements confirment ces constats : 20 kilos collectés par foyer, ce qui est un non-sens écologique et financier puisqu'il faut, pour un si faible tonnage, mobiliser des véhicules (80 litres aux 100 km de consommation), des équipages, des équipements.

Une étude de l'INIRIS souligne également des risques sanitaires qui peuvent être graves. Certaines agglomérations qui avaient expérimenté ces collectes ont dû renoncer (exemple : Montpellier).

Les collectivités tourangelles ont donc fait le choix de développer la collecte des déchets verts (25 000 tonnes compostées sur Tours Métropole Val de Loire), la distribution de bio-composteurs (2 000 sur Tours Métropole Val de Loire), la communication sur le gaspillage alimentaire...

Il est illusoire de penser que cette pratique permettrait de supprimer 50 000 tonnes de déchets produits, d'être traités dans la future UVOM.

Les promoteurs de ces idées ignorent totalement les difficultés dans les quartiers d'habitat collectif.

Touraine Propre va aider un projet de bio-compostage porté par l'association « Zéro Déchet » (5 000 € de subventions).

Mais on sait que le bio-compostage en pied d'immeuble est également source de difficultés. L'expérience conduite à Gallardon (Chambray-les-Tours) n'a pas fonctionné.

Didier VALLEE confirme l'échec de cette expérience malgré les efforts consentis.

Le Président indique que l'objectif de réduction de 20 000 tonnes fixé sur l'agglomération s'avère déjà très ambitieux. (poursuite du bio-compostage à domicile, extension des consignes de tri).

Depuis 2001, les tonnages ont diminué de 15 000 tonnes sur la Métropole malgré l'augmentation de population.

Sur la durée d'amortissement d'une usine, le gisement ne baissera pas de 70 000 tonnes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président

Jean-Luc GALLIOT